

Séminaire "Inclusion des élèves en situation de handicap dans le cadre des enseignements de sciences expérimentales"

Paris, 26 mai 2018

Autour de la notion d'adaptation

Quelques réflexions initiées par le déroulement de la table ronde n°1

Christian Sarralié

Maître de Conférences INSHEA-Orna (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés), 58-60 Avenue des Landes, 92150 Suresnes – France

Laboratoire du CREF de l'Université Paris Nanterre, EA 1589, *Équipe « savoir, rapport au savoir et processus de transmission »*

christiansarralie@gmail.com

Concept issu de la biologie, la notion d'adaptation a été reprise par Piaget dans ses travaux sur le développement et l'apprentissage. Pour lui, l'apprentissage résulte d'une interaction entre le sujet et son environnement. Et la connaissance est adaptation et participe du processus de développement de l'individu. Dans la droite ligne de Piaget, en reprenant l'idée d'adaptation, Gérard Vergnaud (1990) pose deux questions : à quoi s'adapte-t-on ? qu'est-ce qui s'adapte ? Il en propose les réponses suivantes : l'individu s'adapte à des situations ; et c'est l'organisation de la conduite de l'individu qui s'adapte à une situation !

Quand cet individu est un élève, c'est une situation d'apprentissage qui nous intéresse. Pour Vergnaud, comprendre l'appropriation d'un contenu de cours demande de dépasser le simple recours aux catégories générales de pensée. L'enseignement et l'apprentissage d'une discipline ne sont pas indépendants du domaine concerné. C'est aux didactiques qu'il faut faire appel pour appréhender ce que les spécificités d'un contenu impliquent dans les caractéristiques des processus de conceptualisation, des supports utilisés, des tâches et des formes d'activité qu'elles impliquent. Et une discipline comme les SVT est riche d'une gamme variée de spécificités dans les domaines abordés et les situations de cours. Certaines de ces spécificités vont majorer les difficultés, voire empêcher, certaines pratiques des SVT pour des élèves en situation de handicap. Elles appellent des adaptations.

Pour l'enseignant, l'adaptation est un acte. C'est l'acte par lequel il va procéder aux ajustements nécessaires aux tâches et aux activités qu'il met en place pour que l'élève en situation de handicap ne rencontre pas d'obstacles qui soient la conséquence directe de ses troubles de santé. Il ne s'agit pas d'épurer la situation de toutes difficultés mais de laisser celles qui s'attachent à tout apprentissage tout en éliminant ou contournant celles qui pourraient naître de besoins particuliers. « Adapter c'est éviter de transformer une situation d'apprentissage en situation de handicap. » (Sarralié, 2017).

L'observation de l'élève dans la réalisation des tâches qu'il lui propose, est pour l'enseignant sa meilleure source d'information. Ceci ne va bien évidemment pas à l'encontre de la nécessité de bénéficier des diverses informations que donnent sur l'élève son PPS, son dossier ou les diverses personnes qui, à divers titres, le suivent et l'accompagnent. Pour l'enseignant, travailler à l'accessibilité de la séance qu'il prépare ou qu'il conduit, c'est conjuguer les divers éléments dont il a connaissance, en s'attachant à « jouer sur toutes les variables » (Sarralié, 2008). Cependant, ce sont les didactiques de sa discipline qui se présentent à lui comme point d'ancrage et point de départ pour concevoir les adaptations. Pour l'enseignant, le cadre didactique est l'assurance de garder le cap d'un objectif d'apprentissage disciplinaire et d'éviter de se fourvoyer dans des considérations qui dépassent ses compétences et ses missions.

Le psychologue Vygotski disait que si l'élève en situation de handicap produit les mêmes résultats que les autres élèves, ce n'est le plus souvent ni par le même cheminement ni au prix des mêmes efforts. Au-delà du constat de ce qu'il sait et sait faire, il faut évaluer la manière et les conditions dans lesquelles il le fait. Ceci conduit à envisager la notion de compétence de façon comparative et graduée (Sarralié, Vergnaud, 2006). D'une part, si la comparaison des productions des élèves en situation de handicap avec celles des autres élèves et avec les exigences des programmes demeurent, il est utile pour certains d'envisager une optique développementale de la notion de compétence. C'est-à-dire s'attacher à comparer l'élève à lui-même, s'intéresser à ce qu'il fait au temps T (et à la façon dont il le fait !) et qu'il ne faisait pas au temps T'. D'autre part, il est judicieux d'évaluer les conditions et les procédés de réalisation des tâches, qui pour certains relèvent d'un cadre de travail très personnalisé. Cette approche, à la fois comparative et graduée, de la compétence doit permettre d'obtenir des éléments pour construire un projet scolaire accessible et réalisable.

En m'appuyant sur les propos des différents intervenants à la table ronde, je peux formuler quelques remarques.

Si le travail d'adaptation est pour une large part un travail d'anticipation, c'est aussi en situation, dans le déroulement du cours, que l'enseignant découvre ou prend conscience des besoins de l'élève. Il faut notamment savoir et pouvoir gérer le rythme de travail des élèves en situation de handicap qui génère parfois des décalages avec leurs pairs et demande une attention particulière pour établir des progressions (A. Bresard ; S. Rieu).

Les aménagements (incontournables) doivent laisser à l'élève sa part d'initiatives et d'actions, pour pouvoir dire et qu'il puisse se dire : « *C'est moi qui l'ai fait* » (E. Mougeat). L'élève en situation de handicap doit aussi être acteur sur les questions d'adaptation.

Comme tous, ces élèves évoluent, se développent. Il faut être attentif à ne pas figer les choses, car les besoins d'adaptations peuvent changer. Le suivi des élèves en inclusion convoque une équipe pluri-professionnelle, leur scolarisation des aménagements qui conduisent à des réorganisations. Le chef d'établissement a un rôle à jouer pour faciliter et coordonner leur parcours scolaire (N. Di Gusto).

Dans la gestion d'une séance, pour optimiser l'efficacité des adaptations, les considérations didactiques vont s'appuyer sur le recours à diverses modalités

pédagogiques. La mise en place d'une pédagogie coopérative au sein d'un groupe dans une séance de travaux pratiques peut ainsi s'avérer pertinente (S. Lepage). L'élaboration des adaptations est aussi un appel à l'innovation, surtout à un moment où l'apport du numérique vient élargir la gamme des possibles (A. Benassar, B. Melgarejo).

Les problématiques liées aux adaptations pour les élèves à besoins éducatifs particuliers bousculent les normes, interrogent les finalités des apprentissages scolaires, et posent la question des exigences, notamment pour les examens nationaux. Ces constats et les questions relatives à la mise en place de situations d'apprentissage efficaces pour tous soulignent, qu'elle soit initiale ou continue, l'importance d'une formation des enseignants conséquente.

Sarralié, C. (2017) Le retour aux apprentissages après des lésions cérébrales acquises. L'apport pour l'enseignant d'une réflexion sur une discipline et sa didactique. In La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation n°79-80, Ed INSHEA, Suresnes, 123-140

Sarralié, C. (2008) Jouer sur toutes les variables. In Les cahiers pédagogiques, N° 459 (1/2008) 20-21

Sarralié, C., Vergnaud, G. (2006) Le développement des compétences et l'adaptation des enseignements. In Actes du colloque inaugural INS HEA. Suresnes : Éd INS HEA, 111-119

Vergnaud, G. (1990) La théorie des champs conceptuels. In RDM Vol 10. N°2.3, La pensée sauvage, Grenoble, 133-170